EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURASSON SEANCE DU 05 AVRIL 2024 N° 20240405-04

Nombres de Membres En exercice : 11 Nombres de présents : 9

Date de convocation : 29 mars 2024

Le cinq avril deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 29 mars 2024 s'est réunie sous la présidence de Madame Céline GINIEIS.

Sont présents : ALINGRIN Brigitte, CAMBON Nicolas, CULIE Francis, DELAIR Julie, GRACIA Julian,

GINIEIS Céline, GUIRAUD Monique, GOLIEZ Xavier, TARU Laurie

Représentés : CABANES Nadège par CAMBON Nicolas

SEBE Claude par CULIE Francis

Excusés : -Absents : -

Secrétaire de séance : Madame Laurie TARU

Objet: Approbation du compte de gestion 2023 – Budget communal

Le maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2023 de la commune, dressé par le Service de Gestion Comptable de SAINT-AFFRIQUE.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion accompagné des comptes de tiers, des états de l'actif et du passif, les états des restes à réaliser et à recouvrer,

Le Conseil Municipal vote à la demande du 1èr Adjoint, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré :

APPROUVE le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2023, par le Service de Gestion Comptable. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits, Pour extrait conforme,

Le Maire,

Céline GINIEIS